

Visa de recherche d'emploi

Si la recherche d'emploi depuis l'étranger est difficile, vous avez la possibilité de demander un titre de séjour à cette fin qui permet aux travailleurs qualifiés de venir en Allemagne à la recherche d'un emploi selon l'article 20 alinéa 1 et 2 de la loi sur le séjour des étrangers - AufenthG.

Vous pouvez voir dans la rubrique **Qui a besoin d'un visa ?** si vous avez besoin d'un visa pour venir en Allemagne.

Quelles sont les conditions à remplir pour obtenir un visa de recherche d'emploi ?

- Vous disposez d'une formation professionnelle ou universitaire.
- Vos qualifications sont reconnues en Allemagne ou elles sont l'équivalent d'un diplôme allemand. Si vous aimeriez exercer une profession réglementée dans le domaine de la santé par exemple, une autorisation d'exercice de la profession est obligatoire. Pour connaître les procédures de reconnaissance, veuillez vous référer à la rubrique **Reconnaissance des qualifications professionnelles.**
- Si vous avez une formation professionnelle, vous devez justifier de connaissances en allemand adaptées pour l'emploi souhaité. En général, le niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) est requis en allemand.
- Vous devez démontrer que vous pouvez subvenir à vos besoins pour toute la durée du séjour car vous ne pouvez pas exercer un emploi rémunéré pendant cette période. Vous pouvez le prouver au moyen d'un compte bloqué ou d'une déclaration de prise en charge.

Info-Box :

Pendant le séjour en Allemagne, vous pouvez effectuer une période d'essai allant jusqu'à dix heures par semaine dans un emploi dans le cadre de la procédure de candidature.

*Remplissez-vous les conditions précitées ? Dans ce cas, vous pouvez vous informer sur le déroulement de la **processus de demande de visa d'entrée.***

Quelles perspectives offre un visa de recherche d'emploi ?

Le visa ou le permis de séjour de recherche d'emploi peut être délivré pour six mois maximum.

Important : Merci de noter qu'un permis de séjour de recherche d'emploi ne peut pas être prolongé. Vous pouvez uniquement faire une nouvelle demande de visa si, après expiration du permis de séjour, vous avez séjourné à l'étranger pour au moins aussi longtemps que la durée de la période de recherche d'emploi en Allemagne.

Si vous avez trouvé un emploi qui correspond à vos qualifications, vous pouvez rester en Allemagne et faire une demande de **carte bleue européenne** ou de **permis de séjour pour travailleurs qualifiés** auprès du service des étrangers compétent sans être obligé de quitter l'Allemagne pour ce faire.

Info-Box :

Vous pouvez aussi demander un permis de séjour pour la recherche d'un emploi si vous êtes déjà en Allemagne et si vous disposiez d'un permis de séjour pour exercice d'un emploi qualifié.

En bref : Visa de recherche d'emploi (PDF)

Plus d'informations sur le web**Ministère fédéral des Affaires étrangères (AA)**

Vous pouvez vous renseigner sur le visa dont vous avez besoin pour venir en Allemagne avec le Visa-Navigator. (allemand, anglais)

Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF)

Centre de la compétence pour l'asyl, la migration et integration en allemagne (allemand, anglais)

<https://www.make-it-in-germany.com/fr/visa/types/recherche-d-emploi/>

25.06.2020, 11:20